guerite-Louise Cautsemann, rue Ste-Thérèse, cour Bernard, 7. — Georges-Charles-Sulpice Mayot, rue Bernard, 49. — Emile-Henri Leman, à la Potennerie, maison Lefebvre-Platel, 30. — Florent Inpens, rue de la Providence.— Joséphine Desquiens, rue de Solférino, maisons Amé Frère.—Clémence Vanhobroeck, rue des Longues-Haies, 219. — Albanie-Jeanne Legrand, rue de la Promenade, 5.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 20 janvier. — Julie Ducroquet, 71 ans, ménagère, rue de Beaumont, fort Vandamme. — Auguste Delys, 22 ans, rue d'Alma, 10. — Jean-Baptiste Dervaux, 3 ans, au hameau des 3 Ponts. — Jeanne Huyghe, 3 ans, rue des 3 Ponts, 13. — Verstraete, présenté sans vie, rue du Coq français, 74.— Sandra, présenté sans vie, rue de Seubise, cour Watteau, 5.

Du 21. — Sadon, présenté sans vie, rue de l'Alouette, 28.— Rosalie-Aimé Desrousseaux, 71 ans, journalière, aux Petites-Sœurs.— Dachel, présenté sans vie, quai de Wattrelos. — Oscar Fourez, 24 ans, garçon brasseur, rue Inkermann. Marie-Palmyre Houflin, 11 mois, rue de la Barbe d'or, cour Lamblin, 4.— Philippine Devœldre, 70 ans, ménagère, fort Mulliez, 9.

Etat-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 21 janvier. — Marie Derycke, à la Marlière. — Julie Desauvage, rue de la Latte. — Henri Leruye, rue du Pouilly. — Pauline Houpline, rue de Renaix. — Marie Laguionie, rue de la Capellerie. — Arthur Dufourmont, chemin des Mottes. — Léon Taccœn, au Blanc-Seau. — Jeanne Lenez, rue de la Croix-Rouge. — Achille Laumont, sentier de Roubaix. — Germaine Montreuil, sentier de Roncq.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 21 janvier. — Marie Robert, 20 ans 6 mois, rue du Niot. — Ivo Cabie, 51 ans 6 mois, époux de Henriette Vanrechem, hôpital civil, rue d'Havré. — Philomène Piedanna, 36 ans 4 mois, épouse de Joseph Tiberghien, hôpital civil, rue d'Havré. — Ignace Desmadryl, 82 ans 6 mois, veuf de Marie Dewael, rue du Cœur-Joyeux. — Rosalie Delnatte, 59 ans, épouse de Jean-Baptiste Deperchin, rue de Renaix.

MARIAGES du 21 janvier. — Emile Verchaever, 26 ans, menuisir, et Marie Ampnoux, 18 ans, lingère. — Jules Deleporte, 22 ans, jardinier, et Philomène Gaeremynck, 30 ans, piqûrière.

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux éditions du journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve 17.

Pianos

Location et réparation, rue du Fontenoy, 58. 15174

Ingénieurs

V. DUBREUIL, ingénieur, instalations expertises, consultations techniques de 7 h. à 9 h. le matin et de 1 h. a 3 h. le soir, rue du Chemin de Fer, 35.

Spécialité de Deuil

Modes et Coiffures, Mme VIENNE-VERLEYE, rue Neuve, 28.

Restaurants

FERRAILLE, (Hôtel), rue Nain, 5, Roubaix.

GIMIONS, rue Neuve.

Fabrique et réparation de robinets. Spécialité pour manomètre et réparation.
F. E. DECOCK, rue du Collège, 30, Roubaix. 14081

Charbons

Albert POUTRAIN, rue de Mouveaux. 14010

Zinc et plomb pour bâtiments

BONNAVE-DELANNOY, rue Nain, 3. — Spécialité d'éclairage pour fêtes et soirées. 14072

FAITS DIVERS

— Hier matin, à neuf heures, il a été procédé, au Palais de l'Industrie, au 25e tirage des obligations de la ville de Paris 1871.

A ce tirage, il a été extrait de la roue 1,390 numéros fournis par les 139 séries extraites du tirage du 12 de ce mois.

Les quatre-vingt-huit premiers numéros ont droit, dans l'ordre de sortie, aux lots ci-après :

Le n° 1,001,646, — 100.000 fr.

Les deux numéros suivants, chacun 50,000 fr.

869,668 — 376,953.

Les dix numéros suivants, chacun 10,000 f.

281,764 — 341,622 — 118,383 —
1,234,799 — 56,162 — 863,757 —
297,443 — 39,546 — 587,672 —
390,135.

Les soixante-quinze numéros suivants, chacun 1,000 fr.

134,596 — 203,454 — 235,069 —
649,807 — 485,150 — 264,050 —
100,088 — 204,838 — 162,450 —
679.908 — 1,218,778 — 212,713 —
145,398 — 564,076 — 1,255,178 —
994,353 — 611,024 — 250,190 —
162,449 — 649,801 — 853,508 —
97,999 — 390,140 — 947,999 —
281.769 — 204,834 — 297,445 —
760,720 — 1,032,081 — 140,682 —
743,154 — 1,263,207 — 677,436 —
355,481 — 523 855 — 857,574 —
235,066 — 590,905 — 1,117,559 —
503.059 — 1,088,761 — 378,021 —
848,589 — 360,075 — 948,000 —
1,001.643 — 656,866 — 913,008 —
591,851.— 1,088,762 — 853,510 —
753,701 — 587,678 — 264,044 —
328,402 — 879,057 — 547,196 —
89,843 — 1,637 — 935,167 — 360,074
— 10,859 293,156 — 869,662 —
89,841 — 281,767 — 587,674 —
177,303 — 264,047 — 608,379 —
1,032,089 — 229.040 — 503,053 —
980,252 — 214,640.

— Le *Républicain de la Corrèze* annonce que M. Pouyer-Quertier, en ce moment à Tulle, est parti pour Cimel visiter les travaux d'installation des usines qu'il fait construire.

— Le *Courrier de l'Aveyron* signale un crime qui a eu lieu dans la vallée de Salles-la-Source :

Un sieur Coupiac, originaire de Gabiac, qui travaillait depuis quelques jours au hameau de Bennac, était venu passer à Salles-la-Source la journée du dimanche.

Dans une auberge, il paya une consommation avec une pièce d'or, et il annonça qu'il avait sur lui une vingtaine de francs.

Un homme l'entendit. Lorsque Coupiac sortit de l'auberge, l'individu qui l'avait vu compter son argent se mit à sa poursuite et, à un kilomètre de Salles-la-Source, il tenta de le terrasser ; mais Coupiac put s'échapper. Ce fut alors une poursuite horrible à laquelle la victime assaillie de coups de pierres ne put se soustraire longtemps. Coupiac perdait son sang par de nombreuses blessures.

Coupiac allait cependant arriver à Cadour. Mais l'inconnu comprenant que sa victime allait lui échapper, se jeta sur lui avec fureur, et le précipita au bas d'un talus qui borde la route. La victime fit de vains efforts pour se relever, l'assassin lui écrasa la tête à coup de pierres. — Lorsque l'homme fut mort, l'assassin fouilla le cadavre et s'empara de l'argent, en tout 20 francs, qui étaient dans un porte-monnaie, dans le ruisseau. Le parquet informé se rendit à Salles.

Les soupçons s'étant portés sur un jeune homme du village de Saint-Laurent, le nommé Joseph Moncet, on trouva dans son habitation des vêtements tachés de sang.

Moncet assaya de nier le crime, mais devant les charges qui pesaient sur lui, il comprit bientôt que toute dénégation était inutile. Arrêté et confronté avec le cadavre de sa victime, il a tout avoué et a donné les détails les plus circonstanciés sur la manière dont il avait accompli le crime.

Moncet, qui n'a que 18 ans, a été écroué à la maison d'arrêt de Rodez.

— Hier, dimanche, a été inaugurée la nouvelle ligne qui doit relier la France à l'Espagne sur la côte méditerranéenne.

Un train spécial dans lequel ont pris place l'évêque de Perpignan, le préfet des Pyrénées-Orientales, les généraux Barry et Blanchette, MM. Mallet, Bertin, Damas et Samazeuilles, administrateurs de la Compagnie du Midi ; Lancelin, ingénieur en chef; Harlez Simon, ingénieur du conseil et ancien directeur, ainsi que plusieurs notabilités de la ville, a quitté Perpignan à 10 heures 45 du matin.

Le train ne s'est arrêté qu'à Banyuls, petit port de mer, au pied des contreforts des Pyrénées.

Le train français a été reçu à Portbou par les autorités espagnoles arrivées de Barcelone par un train spécial.

Tous les invités ont été conduits à la salle d'attente de la nouvelle gare où un magnifique déjeuner était servi. A la fin du repas, plusieurs toasts furent portés, et le général Barry a été fortement applaudi en répondant aux paroles chaleureuses que le capitaine-général avait prononcées en portant la santé du maréchal de Mac-Mahon. L'évêque de Perpignan a porté un toast à l'union des races latines.

Après le banquet, les invités français sont rentrés en France, à l'exception de quelques-uns qui ont accompagné la députation espagnole à Barcelone.

La bénédiction de la voie a été donnée à Gérone.

La ligne sera ouverte pour les voyageurs mercredi prochain, 23 janvier.

C'est un fait acquis à la science, aujourd'hui, que toutes les maladies de poitrine sont guérissables par l'emploi de la **Farine Mexicaine**. Cet aliment est non-seulement le plus sûr, mais encore le plus agréable remède pour guérir : les maladies de poitrine, bronchites, catharres, maladie du larynx, phthisie pulmonaire tuberculeuse, maladies consomptives, vieux rhumes, anémie et épuisement prématuré.

S'emploie pour la nourriture des vieillards, des convalescents et des jeunes enfants. Dix ans de succès et 100.000 malades guéris le plus souvent alors qu'on les croyait perdus sans ressource, prouvent qu'on ne doit jamais désespérer.

La **Farine Mexicaine** se trouve à Roubaix, chez M. COILLE, pharmacien, Grande-Place; M. CONSTANT, pharmacien, boulevard de Paris, 1.

Mêmes maisons : **Café hygiénique de santé**, stomachique et fortifiant, en boîte de 500 grammes. Prix : 2 fr. 943

Logogriphe

Dans huit lettres trouvez châtel,
Etoile, écho, lacet, hôtel,
Calete, lac, taloche, cole,
Chat, côte, tache, cale, Eole.
Le mot de l'Enigme d'hier est : *Noisette.*

NOUVELLES DU MATIN

Raguse, 21 janvier, soir.

Dans l'attaque qui les a rendus maîtres de Duleigno, les pertes des Monténégrins ont été de 200 morts et blessés. Le nombre des prisonniers turcs est environ de 1,500 hommes, dont 600 Nizams.

Londres, 21 janvier, soir.

Les nouvelles de la Thessalie et de la Macédoine sont mauvaise. Une insurrection aurait éclaté dans ces deux provinces, et plusieurs collisions sont signalées entre les Turcs et les chrétiens habitant les mêmes localités.

Londres, 21 janvier, soir.

A la Chambre des communes, sir Delwyn demande s'il est exact que la reine ait écrit au czar pour le prier de retarder la marche des Russes sur Constantinople.

Sir Stafford Northcote répond qu'avant de poser cette question, il fallait, au préalable, en informer le cabinet. On ne connaît pas encore, dit-il, les conditions de la Russie, mais on croit savoir que les conditions publiées par les journaux sont inexactes. Une communication de la Russie est incessamment attendue. Dans de pareilles questions, il ne faut pas discuter sur de simples hypothèses.

SERVICE SPÉCIAL

Versailles, 21 janvier, 2 h. 30.

Dans les couloirs de la Chambre il règne une émotion très-grande.

La salle des séances est garnie comme aux jours de grandes séances.

Dans la tribune sénatoriale, se trouvent notamment MM. Lacomme, Berthauld, Baze et Scheurer-Kestner.

Au banc des ministres, sont MM. Léon Say et Cochery.

Dans les tribunes publiques, on remarque Madame et Mademoiselle Estignard qui viennent assister à la discussion de l'élection de M. Estignard.

Dans l'enceinte parlementaire, les conversations sont nombreuses, animées, bruyantes. On s'occupe de la réunion plénière des droites, tenue hier, et de celle tenue ce matin entre les chefs des différents groupes de la droite, dans laquelle a été arrêtée la proposition Touchard.

On s'occupe également de la lettre de M. Duportal, publiée par la *République française*, et on s'attend à une vive réplique du collègue de M. Gambetta ; les initiés annoncent même ce qu'ils nomment de « piquantes révélations ».

—

Versailles 21 janvier 3 h. 5 soir.

M. de Freycinet, a eu lundi matin, au Palais-Bourbon, avec la sous-commission des finances du budget de 1878, une conférence dans laquelle l'honorable ministre des travaux publics a exposé en détail son plan pour l'exécution de 3 milliards de nouvelles voies ferrées et de 1 milliards de nouvelles voies navigables.

M. Freycinet s'est attaché à montrer qu'il s'agit simplement de faire reprendre et continuer progressivement par l'Etat l'œuvre à laquelle les grandes Compagnies de chemins de fer travaillent depuis vingt-cinq ans et dont l'étendue, en ce qui concerne la part afférente à ces Compagnies, va en décroissant rapidement.

Le chiffre de 3 milliards relatif au chemins de fer ne représente pas une somme exagérée. M. de Freycinet a fait remarquer qu'une portion de ces dépenses ne pèsera pas sur l'Etat, sous forme d'émission nouvelle.

L'exécution de ces projets est possible en dix ans. Depuis vingt-cinq ans, les grandes Compagnies de chemins de fer ont dépensé 10 milliards, ce qui fait une charge annuelle de 400 millions.

L'idée du ministre est de ne pas dépasser cette charge annuelle de 400 millions. L'Etat prendra sur ces 400 millions une part croissant au fur et à mesure que celle des Compagnies décroîtera.

Le ministre, dans son rapport au président de la République, a classé les nouvelles lignes à exécuter en trois groupes : le premier qui comprend 7,551 kilomètres concédés en 1876 et à achever ; le deuxième qui comprend 2,897 kilomètres déclarés d'utilité publique, mais non encore construits; le troisième qui comprend 2,100 kilomètres d'intérêt local qu'on veut faire rentrer dans le réseau d'intérêt général.

Sur le premier groupe les Compagnies dépenseront cette année 150 millions et l'Etat 50.

Sur le deuxième groupe, l'Etat seul dépensera 50 millions. Pour le troisième groupe, on entreprendra rien avant 1879 ; il s'agira auparavant de laisser les commissions régionales, instituées récemment, achever leurs études; il faudra ensuite appeler les Chambres à statuer; il faudra enfin traiter avec les départements. En 1879 seulement le ministre estime que sur ce troisième groupe on pourra dépenser 80 millions, si l'on a racheté 500 kilomètres.

L'ensemble des travaux sur les trois groupes ne commencera à devenir très actifs qu'en 1880.

Au point de vue des ressources financières, le ministre a pu déclarer qu'il ne demandait rien pour 1878 et que le budget qui lui est alloué était suffisant.

Pour les autres exercices, le ministre pense qu'il sera facile à l'Etat d'imiter l'exemple des grandes Compagnies et d'émettre des obligations à long terme au fur et à mesure de l'exécution des travaux. Il sera facile de placer ces obligations dans les innombrables guichets publics que possède le Trésor.

En ce qui concerne le réseau des voies navigables et les ports, M. de Freycinet regarde comme insuffisant le chiffre d'un milliard qu'il a indiqué dans son second rapport au président de la République.

Le langage du ministre a fait l'impression la plus satisfaisante sur les membres de la sous-commission, qui ont fait un accueil très favorable aux idées qu'il a exprimées.

—

Versailles, 21 janvier, 3 h. 40 soir.

On n'a pas encore de renseignements précis et généraux sur les élections des municipalités qui ont eu lieu hier.

Les préfets doivent envoyer à cet égard un travail d'ensemble sur les opérations de leurs départements. Ce travail ne peut encore être prêt.

Il est vraisemblable que, de quelques jours encore, on n'en connaîtra pas le résultat.

—

Versailles, 21 janvier, 4 h. soir.

On a distribué aujourd'hui le rapport général de la Commission du budget sur les recettes et les dépenses de l'exercice de 1878.

Ce rapport est fait par M. Cochery ; M. Wilson le soutiendra au nom de la Commission.

—

Versailles, 21 janvier, 4 h. 15, soir.

Le Conseil supérieur des prisons s'est réuni ce matin, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. de Marcère.

Le ministre lui a présenté les nouveaux membres qui rentrent dans le Conseil, par suite de leurs fonctions. Ce sont : MM. Lepère, sous-secrétaire d'Etat, de Crisenoy directeur de la direction communale et départementale, Picot, directeur des Grâces au ministère de la Justice et le nouveau Président de l'Académie de médecine de Paris.

Le Conseil s'est prononcé contre le transfert du service des Prisons au ministère de la Justic.

—

Versailles, 21 janvier, 5 h. 35 soir.

On verra au compte rendu de la séance la résolution finale adoptée par les droites, au sujet des invalidations, et le débat auquel elle a donné lieu.

La demande de question préalable faite par M. Gambetta n'avait pas, avant la séance, été concertée par les groupes de gauche.

Vienne, 21 janvier.

La *Correspondance politique* publie un télégramme de Constantinople, en date d'hier, annonçant que les plénipotentiaires turcs ont été reçus le 18 à Hermanli par le général Strogonoff.

Ils sont chargés, dans le cas où les conditions russes seraient d'une rigueur inattendue, d'en référer télégraphiquement à la Porte.

L'opinion s'accrédite que, par suite de l'état menaçant de la situation intérieure, et notamment de la situation de la Capitale, la Porte serait forcée d'acheter à tout prix la cessation des hostilités.

Nouvelles du soir

Paris, 22 janvier 1878.

M. Duportal répond ce matin dans le *Réveil* à la *République Française*.

Il rappelle d'abord qu'il s'est déjà expliqué à Toulouse en 1871, lorsqu'il fut élu conseiller général, sur la lettre que lui reproche la *République française*, il raconte longuement qu'elle fut écrite à l'instigation de M. Capo de Feuillide et sur un modèle fourni par le préfet d'Alger.

Cette lettre devait lui faire obtenir l'internement à Alger et lui être rendue à son arrivée dans cette ville, mais on lui affirma alors qu'elle avait été détruite.

M. Duportal publie dans le même article une lettre émanant de la préfecture de police datée du 2 mai 1869, déclarant *qu'on ne trouve à son dossier aucune pièce établissant qu'il a fait sa soumission au régime impérial.*

Il déclare que sa lettre est moralement apocryphe et défie ses adversaires de trouver un instant au dehors du moment qu'il l'a écrite; où il ait subi la loi du coup d'état.

—

Petite Bourse du 21 janvier.

3 0/0 72,90
5 0/0 109,12 17 1/2
Italien 72,75 85
Turc 9.50 52
Egypte 156,87
Banque 368,75
Russe 1877 82 3/4 7/8 83
Hocgrois 78 5/8
Extérieure 12 8/16 1/2
Extérieure nouveau 27 3/8 7/16

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Constantinople, 21 janvier.

Izzed bey porteur d'instructions pour les délégués ottomans leur donnan plein pouvoir de traiter les conditions de la paix devait arriver aujourd'hui au quartier-général du Grand duc Nicolas.

Constantinople, 21 janvier.

On assure que l'armée de Suleiman se serait retirée sur les contreforts du mont Rodope entre Félibe et Drama.

L'administration du Villayet d'Andrinople a été transférée à Shorlon.

Athènes, 21 janvier.
7 h. 30 soir.

La Porte a adressé une note à l'Angleterre relativement à l'attitude belliqueuse de la Grèce.

L'Angleterre a transmis simplement la dite note à M. G. H. Wyrdham secrétaire de la légation anglaise à Athènes.

Semlin, 21 janvier.

Les troupes serbes après la prise de Kursumje, ont trouvé dans la ville 24 prisonniers serbos, dont deux officiers massacrés et empalés d'une façon barbare. Les Serbes soignent dans les hôpitaux 417 Turcs blessés, et ils nourrissent 450 prisonniers. Le commandant des troupes turques de Kursumje Zafik-pacha s'est retiré à Novi Bazar. Les combats livrés près de Pristina et qui ont eu un résulat favorable aux Serbes, ont duré trois jours.

Vienne, 21 janvier.

Le Cabinet s'attend d'un instant à l'autre à recevoir la nouvelle de l'amnistie, car Izzed bey porte aux délégués ottomans l'ordre d'en finiret d'arrêter à tout prix l'armée russe.

Le quartier-général du grand duc Nicolas est en route pour Andrinople. Il n'est pas probable qu'une décision soit prise avant l'entrée des Russes dans cette ville.

On croit que le cabinet anglais ne protestera pas contre une occupation passagère de Constantinople par les Russes. Quant à l'Autriche, elle ne protestera certainement pas.

On parle de la nécessité d'une action navale internationale dans le Bosphore pour protéger les chrétiens contre les excès auxquels pourrait donner lieu la surexcitation des mahométans.

Le comte Andrassy doit recevoir officiellement aujourd'hui l'ambassadeur de Russie, M. de Novikoff.

La situation générale est calme.

Londres. 21 janvier.

On télégraphie de Constantinople, 20 janvier, au *Times* :

On croit que l'armistice sera conclu à Andrinople.

L'ambassadeur Allemand aurait exprimé que, d'après son opinion personnelle, les Russes, ne chercheraient pas à entrer à Constantinople, du moins avant la conclusion de la paix, par égard aux objections de l'Angleterre qui, paraît-il, est hostile à l'occupation de cette ville.

Cologne, 21 janvier.

La *Gazette de Cologne* publie la dépêche suivante :

Vienne, 21 janvier.

M. de Novikoff, ambassadeur de Russie, est revenu hier à Saint-Pétersbourg.

Il a conféré longuement aujourd'hui, dans l'après-midi avec le comte Andrassy.

L'Autriche ne fera aucune objection, ni contre l'accroissement territorial de la Serbie, ni contre la cession de la Dobroudcha à la Roumanie.

Malgré l'opposition de la Roumanie, la Bessarabie fera retour à la Russie.

La Russie semble vouloir affranchir également Andrinople du joug de la Turquie, mais l'Autriche n'accepte pas cette combinaison, elle veut que la Bulgarie ait les Balkans pour limite.

Dans le cas où la Bulgarie devrait devenir complétement souveraine, la Bosnie et l'Herzégovine seraient également séparées de la Turquie.

Si la Porte demeurait suzeraine de la Bulgarie, la Bosnie et l'Herzégovine n'obtiendraient pas leur autonomie.

Londres, 21 janvier.

Il y a eu aujourd'hui un conseil des ministres. Lord Derby y assistait.

Une lettre de M. Lowe. ancien ministre, dit que l'occupation de Constantinople par la Russie ne porterait aucun préjudice au commerce de l'Angleterre et ne serait pas en danger pour les Indes.

M. Lowe conclut en disant qu'il serait opposé à la guerre, même après l'occupation de Constantinople.

Londres, 21 janvier.

Chambre des Communes : — M. Bourke, répondant à M. Cartwright, dit que dans l'état de crise actuel des affaires il n'a pas l'intention de produire les documents relatifs aux représentations faites à la Grèce.

M. Lowther répond à M. Forster en confirmant que les négociations avec Kreli ayant échoué, de nouveaux troubles ont éclaté sur la frontière de la colonie du Cap. L'état de siége y a été proclamé, et le gouvernement est décidé à y envoyer un autre régiment pour renfoncer les troupes qui s'y trouvent.

Le rapport sur l'adresse est déposé, et la discussion commence.

M. Dilluigis demande s'il est vrai que la Reine ait adressé au Tsar une lettre le priant de retarder la marche de son armée victorieuse.

Sir Stafford Northcote répond qu'avant de poser cette question, il aurait fallu en donner avis préalable au Gouvernement. Celui-ci n'a pas encore connaissance des conditions de paix posées par la Russie ; mais il y a de bonnes raisons de croire que les conditions publiées par les journaux de ce matin ne sont pas exactes. Le gouvernement aura indubitablement bientôt connaissance des prétentions russes, et il vaut mieux s'abstenir d'une discussion basée sur des hypothèses dans lesquestions de cette nature. L'orateur ne voudrait pas qu'il y eût rien d'ambigu dans l'attitude du ministère ; mais il est tenu à une réserve indispensable pendant que les négociations se poursuivent.

Le projet d'adresse est adopté.

Pendant la discussion du rapport sur l'adresse, en réponse au discours du Trône, lord Bentinck faisant allusion à la remarque de M. Gladstone qui avait dit qu'il espérait que lord Northcote n'avait pas entendu affirmer que la Russie était liée par les réclamations qu'elle avait formulées dans le principe, déclare qu'une pareille suggestion est inopportune, et qu'il est convaincu, lui, que la Russie remplira fidèlement les engagements pris par elle. Mais, dit-il, la question de paix ou de guerre dépend des conditions mises par la Russie à la conclusion de la paix. Le pays, ajoute l'orateur, soutiendra le Gouvernement pour maintenir les droits et l'honneur de l'Angleterre.

M. Cartwright demande péremptoirement l'observation de la neutralité.

M. Bowyer n'admet pas qu'un belligérant soit obligé de s'arrêter aux projets qu'il a manifestés au commencement de la guerre.

M. Forster regrette que le Gouvernement ne se croie pas libre de publier la correspondance au sujet de la Grèce, parce que la Chambre devrait être informée des engagements contractés par le Gouvernement anglais envers telle ou telle puissance, la croyance s'étant répandue que c'est grâce à l'influence du gouvernement britannique que la Grèce s'est abstenue de prendre part à la guerre.

Rome, 21 janvier,
9 h. 45 soir.

Le prince Thomas, duc de Gênes est arrivé à Paris, il est attendu demain à Rome.

Le collége de Tricarico a élu M. Crispi député par 653 voix sur 654 votants.

Le bruit relatif à la clôture de la session parlementaire est prématuré.

Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet.

Madrid, 21 janvier.

Le roi a reçu, à la gare du chemin de fer du Nord, le comte et la comtesse de Paris qui sont immédiatement partis pour Aranjuez. La reine Marie-Christine, qui est très fatiguée du voyage, et le père du roi, sont restés à Madrid. Ils y séjourneront jusqu'au 12 février.

Les sénateurs sont allés à Aranjuez féliciter la princesse Mercèdes. Ils seront de retour ce soir.

Le roi a reçu les représentants de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France.

S. M. a aussi reçu le prince de Monaco.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique particulier du *Journal de Roubaix*

Séance du 22 janvier 1878.

PRÉSIDENCE DE M. GRÉVY.

M. PROUST dépose, en son nom et au nom de M. Gambetta, un projet d'augmentation de la pension de retraite des officiers.

L'urgence est déclarée.

Le projet de rétrocession de l'île Saint-Barthélemy est adopté, sur la demande de M. Savary, d'accord avec M. Dufaure.

La discussion du projet d'amnistie est renvoyée à jeudi.

Sur la demande de M. Say, d'accord avec la Commission du Budget, la discussion du Budget est placée en tête de l'ordre du jour de lundi prochain.

Beaucoup de personnes que leurs occupations retiennent toute la journée hors de chez elles ne peuvent se soigner lorsqu'elles sont atteintes de rhumes, bronchites, catarrhes, ou autres affections des bronches ou des poumons.

Rien de plus facile maintenant avec *les capsules de goudron de Guyot*, qui remplacent les tisanes, sirops, loochs et pâtes pectorales. Il suffit de prendre deux de ces capsules au moment de chaque repas. Le flacon, du prix de 2 fr. 50 contenant 60 capsules, ce traitement si efficace ne revient donc qu'à dix ou quinze centimes par jour, et dispense de toute autre médication. Pour éviter les nombreuses imitations, exiger sur chaque flacon la signature *Guyot* imprimée en trois couleurs.

Dépôt à Roubaix, pharmacie COILLE, 14, place de la Mairie, et dans la plupart des pharmacies. 15246

AVERTISSEMENTS MÉTHOROLOGIQUES. *Dépêche de l'Observatoire de Paris.* Paris 22 janvier, 1 h., soir. — Hauteur du baromètre; Boulogne, 765; Brest, Paris, Strasbourg, 770 ; Rochefort, Mâcon, Toulon, 775, Biarritz, 777. Forte bourrasque sur Europe Nord pouvant gagner le Sud Température fortement en hausse. Temps couvert et pluvieux par places.

Marché de Courtrai du 21 jan.

Prix par hectolitre : Froment blanc, 25 33 »» »»; Froment roux, »» »» »» »»; Seigle, «» »» »» »»; Avoine, »» »» »8 66. Prix par 100 kilogrammes : Pommes de terre jaunes, 10 »» 11 50 Pommes de terre rouges, 10 »» 12 50; Beurre par 1/2 kil. 1 27 1 50; Œufs, par 25, 2 68, 3 38.

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

Huile de colza les 100 kil. 84 50 »» »» Huile de lin, les 100 kilos, 62 50 »» »»; Graine de colza indigène et étrangère, les 100 kilos, »» »» »» »»; Graine de lin indigène, les 100 kil. »» »» »» »»; Tourteaux de colza, les 100 kil. 21 50 »» »»; Tourteaux de lin, les 100 kil. 24 »» 31 »» ; Tourteaux de chanvre, 17 »» »» »».

Le marché aux grains a eu un approvisionnement peu fourni.

OBSERVATIONS.

Huile de colza : Plus calme: sur les quatre premiers mois, on offre 86 fr. 50. — Huile de lin : Faible présentation. — Graine de colza : Sans offre. — Grainede lin : Plus calme. — Tourteaux : Sans affaires.

PARIS, 22 janvier. — Dépêche de 2 heures.

Colza courant	99 75	mars-avril	58 50
février	99 »»	Suc. 88° d.,	10/13 34 25
mars-avril	98 »»	4 de mai	65 25
4 de mai	96 »»	» 7/9 disp.	60 25
Lin courant	72 50	» bl. n° 3 cour.	63 60
février	72 50	Farines 8 m., c.	69 25
mars-avril	72 50	4 de mars	68 25
Spiritueux cour.	57 75	Mars avril	68 »»
février	57 75	Marque Darblay	71 »»

BOURSE DE LILLE

Valeurs.	Crs pr.	Crs du 22 janv.
Courcelles-L.	700 »»	»»» »» »»» »»
Crespin-lez A	145 »»	»»» »» »»» »»
Marly .. .	380 «»	»»» »» »»» »»
Annœulin-D.	185 »»	»»» »» »»» »»
S-t-Aldégonde	»»»» »»	»»» »» »»» »»

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 22 janv.

SUCRES	Cours off.		offert	Demandé
Sucre ind. 88 degrés	.. ..	50 ..	.. ..	.. ..
— n. 7 à 9	50 ..	.. ..	.. ..	.. ..
— en pain, 6 h. 1.	147 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre n. 6	62 25	62 ..	.. ..	.. ..
— 10 à 13	63 ..	58 ..	.. ..	.. ..
— betterave disp.	58 50	.. ..	58 50	58 ..
— — courant	54 50	.. ..	.. ..	.. ..
Raf. fin, 1re q. disp...	58 25	58 ..	.. ..	.. ..
— — courant	58 25	.. ..	58 25	58 ..
— Mélasse dispon.	64 ..	.. ..	.. ..	.. ..
— A livrer à le r	58 ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 janvier	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 d'été	60 ..	.. ..	60 ..	58 ..
— — dern.	60 ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 3 prochains.	59 ..	.. ..	.. ..	.. ..

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Parait tous les Dimanches
Résumé de chaque numéro :

2 Fr. par AN — Informations financières. Causerie financière. Bilans. Revue de la Bourse. Recettes des chemins de fer. Chronique des valeurs. Correspondances. Assemblées d'actionnaires. — 2 Fr. par AN

Coupons échus. Liste des tirages. Cours des Valeurs.
Un numéro spécimen est envoyé gratuitement.
PARIS, — 45, rue Vivienne, 45, — PARIS
Envoyer mandat ou timbres-postes.
15140—1174

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres
31 AN DE SUCCES. — 1000,000 CURES RÉELLES PAR AN.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant du reconstituant sang, du cerveau de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant; combattant depuis trente ans avec un invariable succès, les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnements palpitations, diarrhée, dyssenterie, gonflement, acidités, pituites, nausées et vomissements après repas ou en grossesse, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, phthisie consomption), nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, les maladies des enfants et des femmes. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique «Revalescière Du Barry.»

Cure N° 75,124. M. et Mme Léger, d'une *maladie de foie*, avec vomissements et diarrhées horribles qui avaient résisté à tout traitement pendant 16 ans. — Cure N° 79,721 Mme Chauvet-Pizzalat, d'*anémie*, d'*épuisement* et d'*étouffements*. — Cure N° 62,476 Sainte-Romaine-des-Iles (Saône-et-Loire). La Revalescière Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes. J. COMPARET, curé. — N° 79,211 : Lorient, 2 avril. La Revalescière a produit une cure merveilleuse; M. Sauvet, directeur d'une grande chaudronnerie pour la marine, a été guéri d'une maladie épouvantable. Les excréments, au lieu de sortir naturellement, il les rendait par la bouche; grâce à la Revalescière, il a été entièrement guéri; elle lui a sauvé la vie.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25, le 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en Boîtes, de 4, 7 et 70 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr. ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien, Grande-Place; Morelle-Bourgeois; Destanteines, épicier, sur la place; Léon Dazieu, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Cie, LIMITED, 26, Place Vendôme, et 2, rue Castiglione, Paris.